

transcription

Des aires de jeux ouvertes à tous les enfants, seulement s'ils parlent néerlandais, a décrété récemment le maire de Liedekerke, commune flamande de la périphérie bruxelloise. Motif invoqué par l'élu qui n'a pas souhaité répondre à nos questions : les francophones ne comprennent pas les moniteurs, une situation jugée potentiellement dangereuse. L'affaire a fait grand bruit en Belgique et c'est surtout la presse flamande qui a relayé ce nouveau cas de discrimination.

La journaliste à De Morgen : « C'est heureusement une situation unique et je pense que 70 à 80% des Flamands s'opposent à ce type de discrimination, surtout lorsqu'elle va aussi loin. Mais il reste ces 20 - 30% de personnes qui hélas sont celles qui, en Belgique, s'expriment le plus bruyamment. »

Face au tapage médiatique, la région flamande a finalement désavoué la décision du maire de Liedekerke, ce qui n'a pas été le cas dans d'autres communes de Flandre proches de Bruxelles. A Wezembeek, par exemple, les logements sociaux ne sont octroyés qu'à ceux qui parlent néerlandais. Ici, à Merchtem, les enfants de l'école ne peuvent s'exprimer qu'en flamand, même dans la cour de récréation.

Maire de Merchtem : « Parce que on a constaté que, de plus en plus, les enfants ont commencé de parler le français, souvent le français mais aussi le marocain, des langues arabiques, dans l'école. Pour s'intégrer, il faut connaître la langue, autrement, on peut pas s'intégrer. »

Et au nom de l'intégration, les enfants qui parlent une autre langue sont donc passibles d'une punition.

« C'est dans le règlement scolaire et les punitions, c'est comme les autres, c'est la même chose quand on vole quelque chose etc. »

Dans les municipalités flamandes où les francophones sont majoritaires les tensions sont encore plus vives. Lors de ce conseil communal en octobre dernier, les élus avaient tenté de s'exprimer aussi en français. Aux premiers mots prononcés, les extrémistes flamands réagissaient avec violence. Des exemples qui se multiplient depuis le début de la crise politique et qui érodent chaque fois l'image de la Flandre à l'étranger.

Jean-Pierre Stroobants, correspondant belge du Monde : « Elle ne veut pas que la Belgique ratifie une convention sur les minorités du conseil de l'Europe. La Belgique a été l'objet de plusieurs enquêtes de ce conseil. Deux émissaires internationaux, l'un suisse l'autre roumaine, donc a priori peu suspects, ont rendu des rapports disant que notamment la situation des francophones de la périphérie de Bruxelles n'était pas conforme au droit. »

C'est sur ce terrain communautaire miné qu'Yves Leterme devra entreprendre sa grande réforme des institutions. Nommé par le Roi après neuf mois de crise, le nouveau premier ministre a jusqu'au 15 juillet pour mettre tout le monde d'accord. Faute de quoi, la Belgique pourrait à nouveau être privée de gouvernement